

Madame DUPONT MONIQUE
LA TERRIERE
24290 MONTIGNAC

Objet : Rapport de contrôle des installations d'assainissement.

c.guilloteau@cc-vh.fr m.laval@cc-vh.fr

Ligne directe : 05-53-51-70-76

Madame

Vous voudrez bien trouver ci-joint le rapport de contrôle de l'installation d'assainissement concernant l'habitation dont vous êtes le propriétaire.

Celui-ci conclut la visite obligatoire du contrôle de bon fonctionnement de la filière d'assainissement non collectif qui a eu lieu sur le dispositif équipant votre habitation. Ce rapport est valable 3 ans dans le cadre d'une vente immobilière.

Ces visites et l'élaboration des rapports donnent lieu à une redevance dont le tarif est voté par le conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Homme. La redevance d'un montant de 80 € vous sera facturée prochainement par le trésor public.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions, Madame, de croire en l'expression de nos dévoués sentiments.

Fait à Montignac
Le 4 février 2016

Le technicien



Communauté de Communes
de la Vallée de l'Homme

Communauté de communes Vallée de l'Homme
(Siège social Les Eyzies)

3 avenue de Lascaux • 24290 MONTIGNAC • Tél: 05.53.51.70.76 Fax: 05.53.51.70.78 • www.cc-valleedelhomme.fr